

L'Observatoire photographique des Paysages Du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

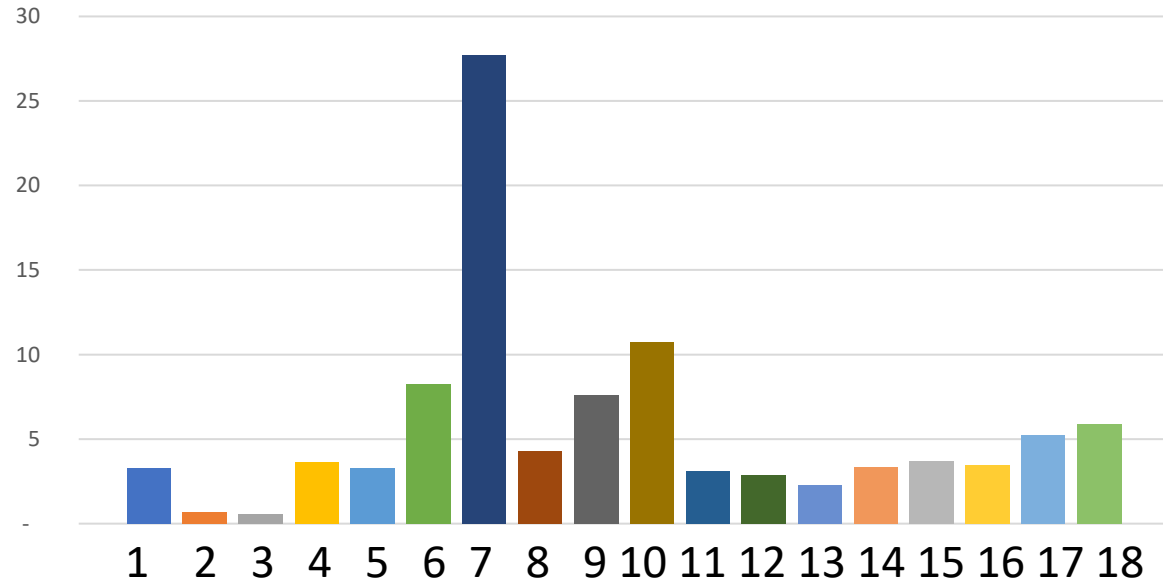
- 2013 lancement de la mission
- Méthodologie hybride
- 101 clichés photographiques
- David HUGUENIN



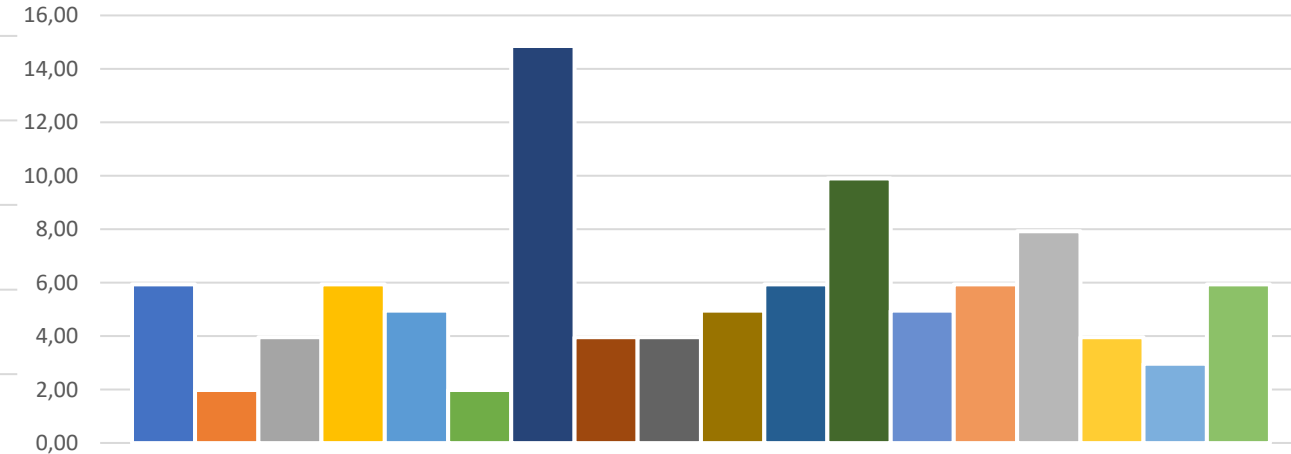
Légende	 Unités paysagères	 Périmètre d'intervention
	 Prises de vue identifiées pour l'observatoire du paysage	 Communes
	 Villes portes	

L'entrée par unité paysagère

Part de chaque unité paysagère sur le territoire



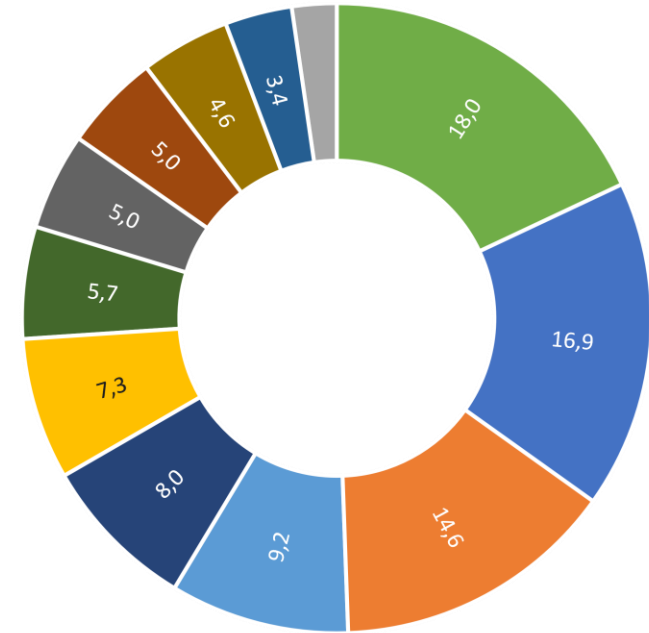
Représentation de chaque unité paysagère dans l'Observatoire photographique du Parc.



- Corrélation entre Le nombre de photos et la superficie de l'unité paysagère
- Représentativité de l'ensemble des unités paysagère de manière uniforme



L'entrée par Thématique

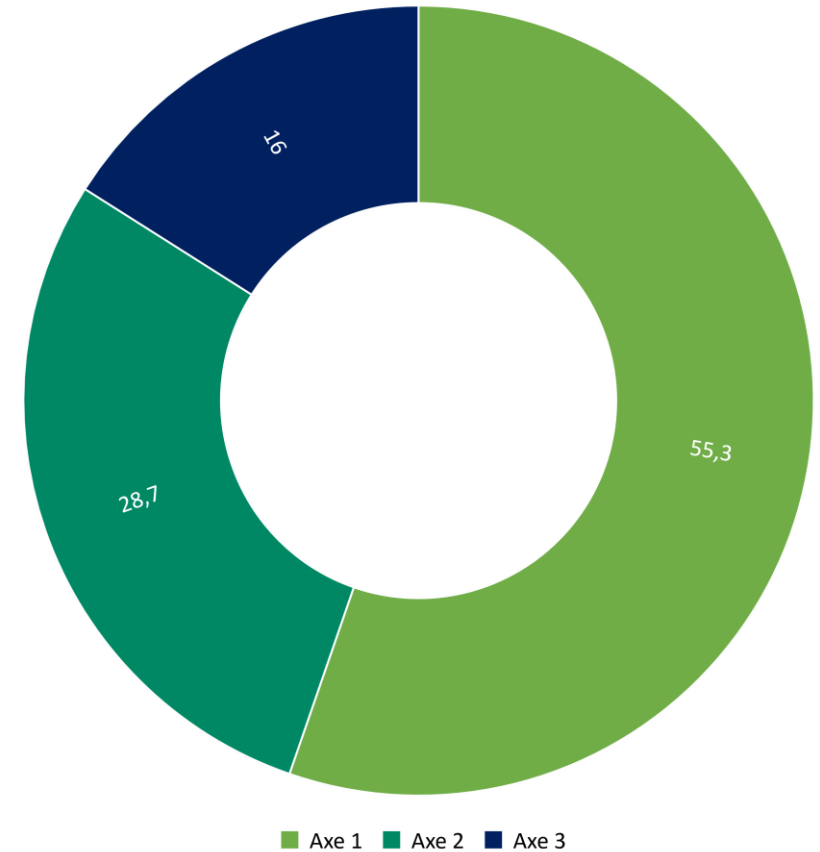


■ Forêt ■ Agriculture ■ Energie ■ Biodiversité
■ Site ■ Urbanisme ■ Architecture ■ Eau
■ Economie ■ Publicité ■ Mobilité ■ Tourisme

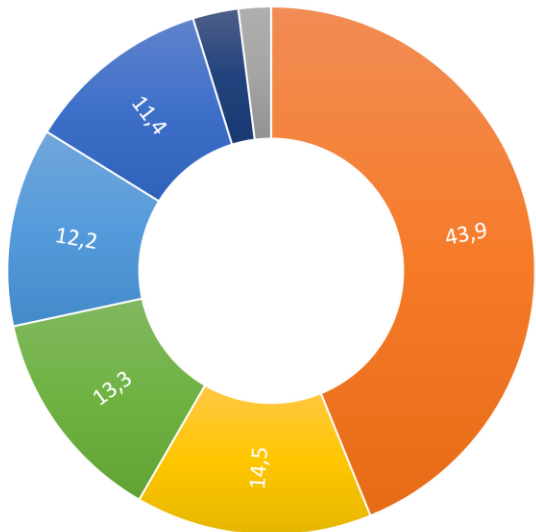
- Urbanisme, forêt et agriculture sont les thématiques les plus présentes
- Inégalité de la répartition des thématiques avec l'Energie qui est la moins représentée

L'entrée par les axes de la charte

- Axe 1 : Gérer durablement les espaces ruraux, le patrimoine naturel et les paysages est l'axe majoritairement représenté à travers l'OPP
- Axe 3 : Impulser une nouvelle dynamique économique sociale et culturelle, moins représenté avec 16%



L'entrée par les objectifs de la charte

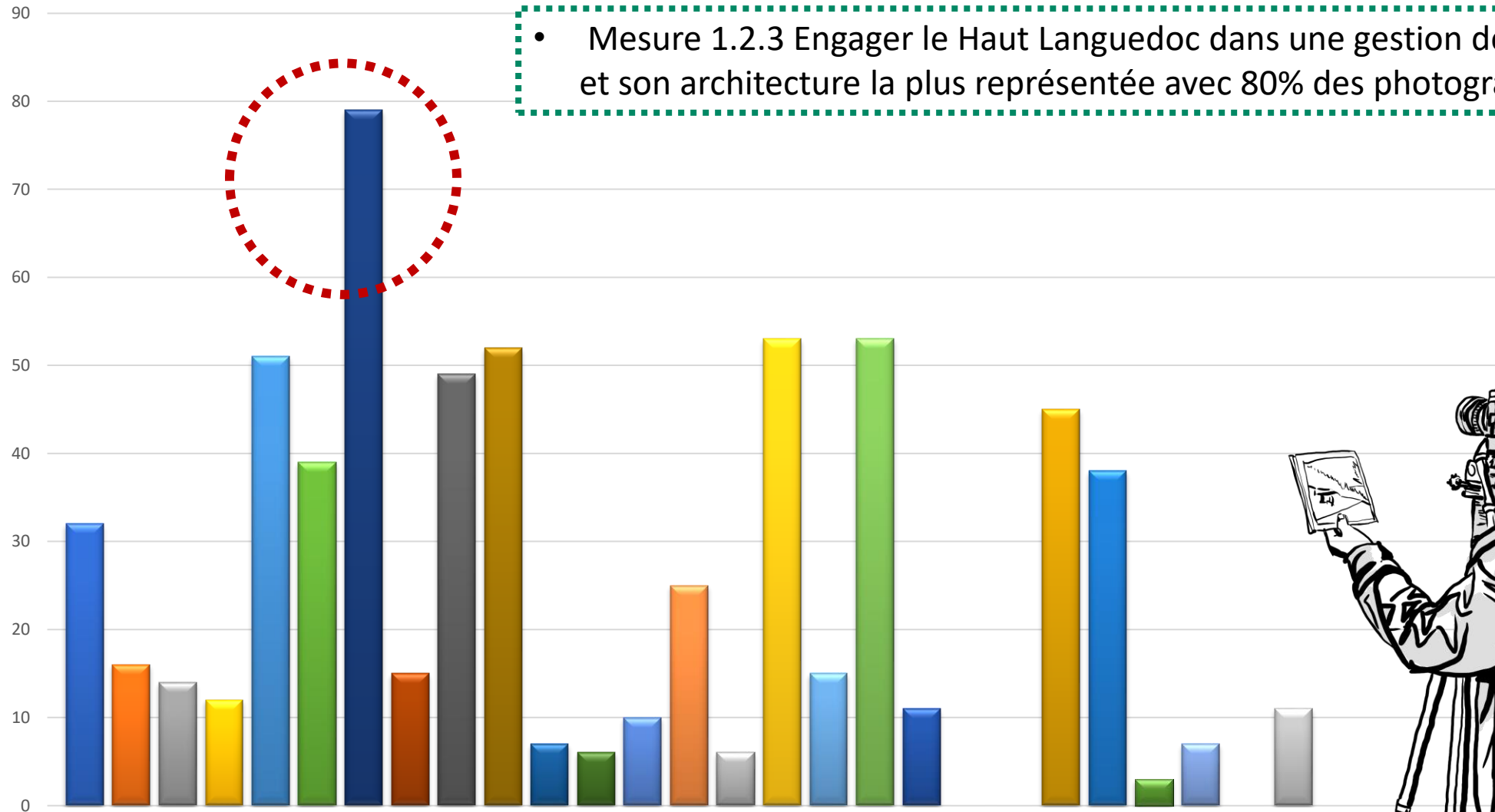


■ 1.1 ■ 1.2 ■ 2.1 ■ 2.2 ■ 2.3
■ 2.4 ■ 3.1 ■ 3.2 ■ 3.3

- Objectif majoritairement représenté « Gérer les mutations de l'espace et des paysages ruraux »
- Objectif « Engager le Haut-Languedoc dans une politique énergétique forte » très peu représenté <2%
- Objectif « conforter une identité commune Haut-Languedoc autour de l'Occitanie de la moyenne montagne et du patrimoine culturel pas représenté



L'entrée par les axes et mesures de la charte

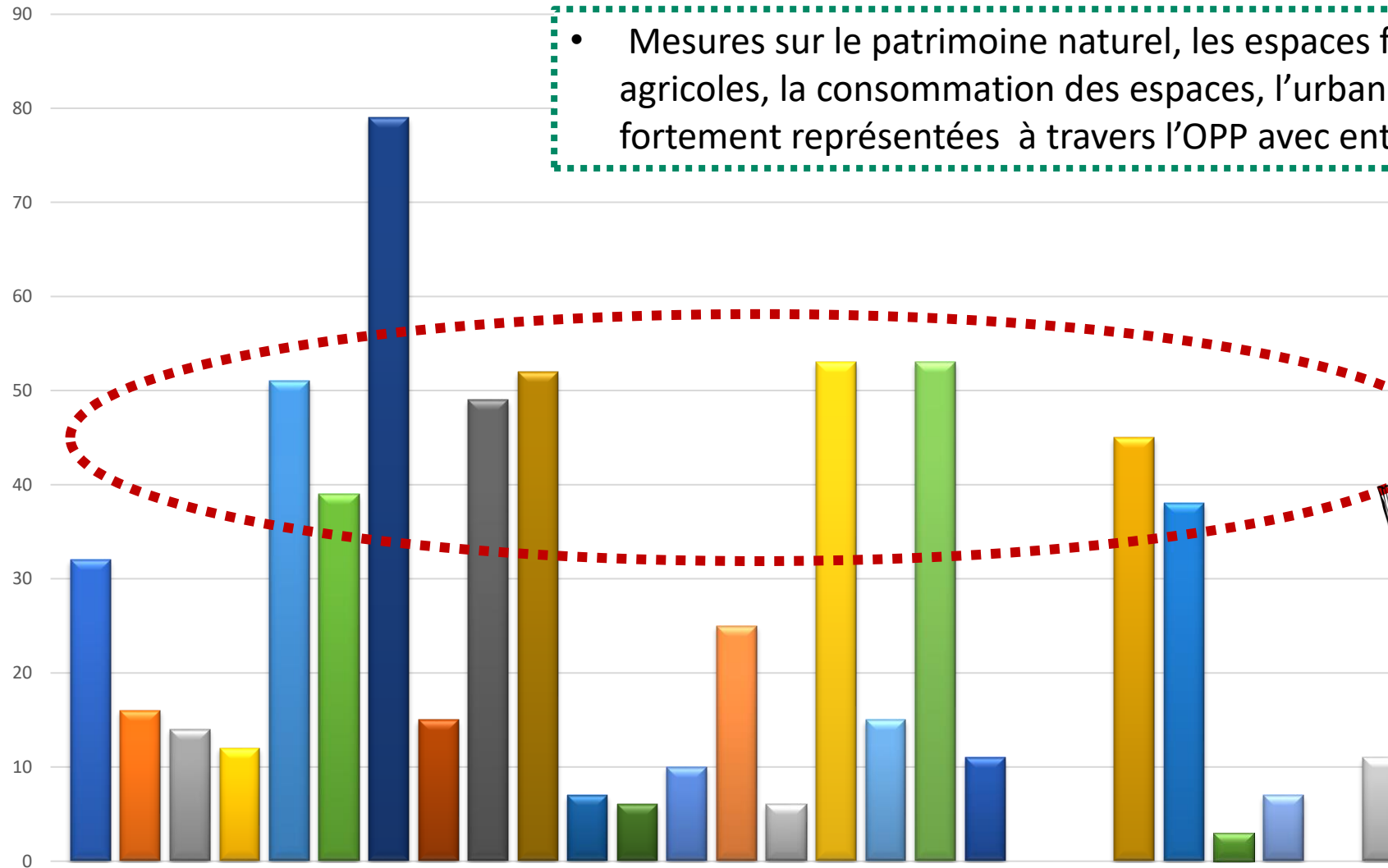


- Mesure 1.2.3 Engager le Haut Languedoc dans une gestion de ses paysages et son architecture la plus représentée avec 80% des photographies



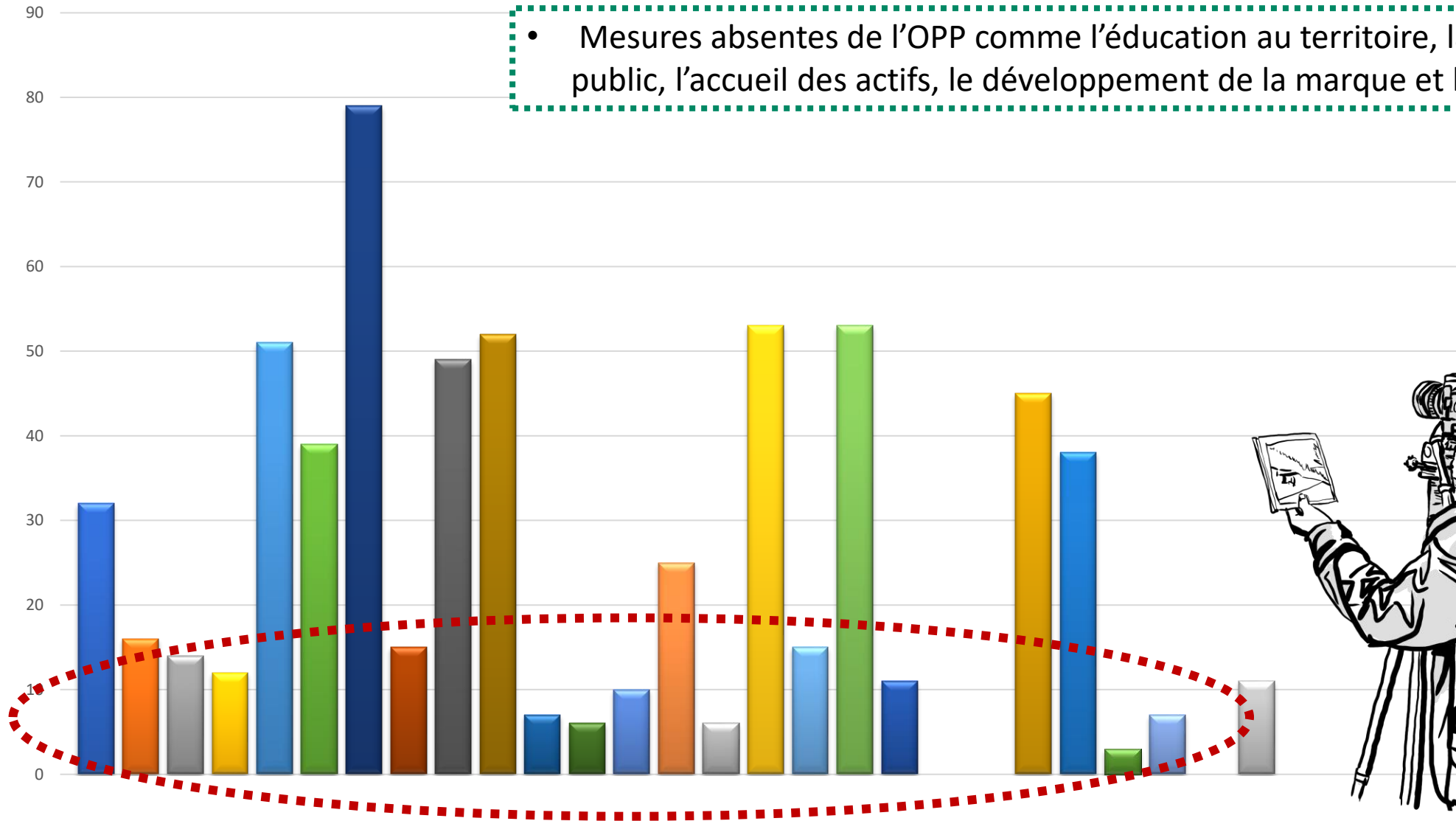
L'entrée par les axes et mesures de la charte

- Mesures sur le patrimoine naturel, les espaces forestiers, les dynamiques agricoles, la consommation des espaces, l'urbanisme, et les matériaux locaux fortement représentées à travers l'OPP avec entre 40 et 50 % de représentativité

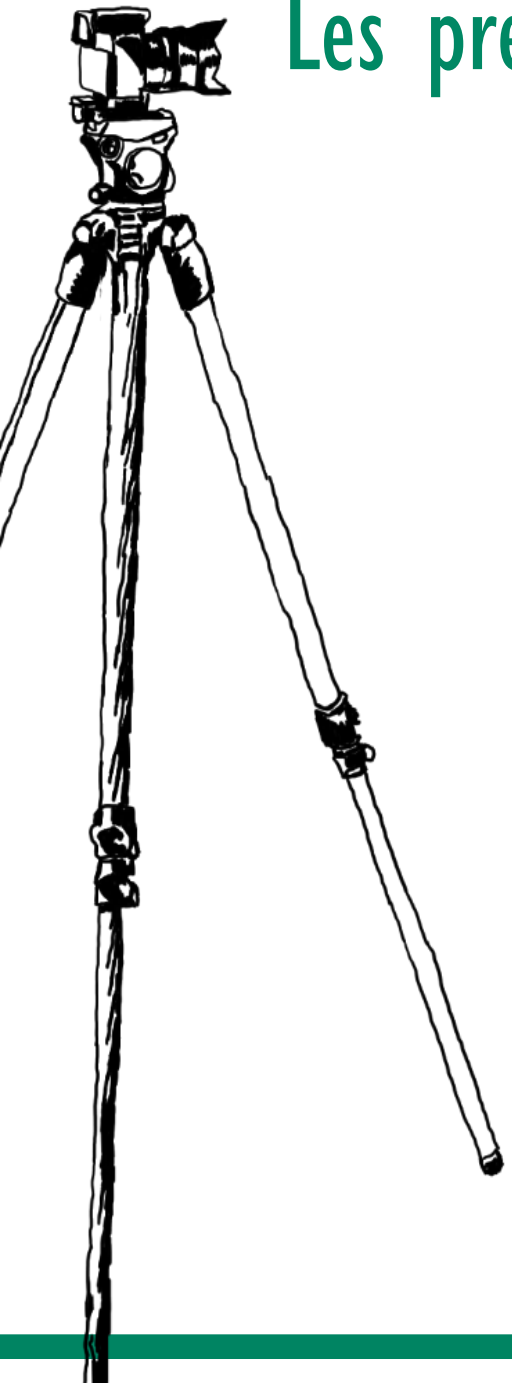


L'entrée par les axes et mesures de la charte

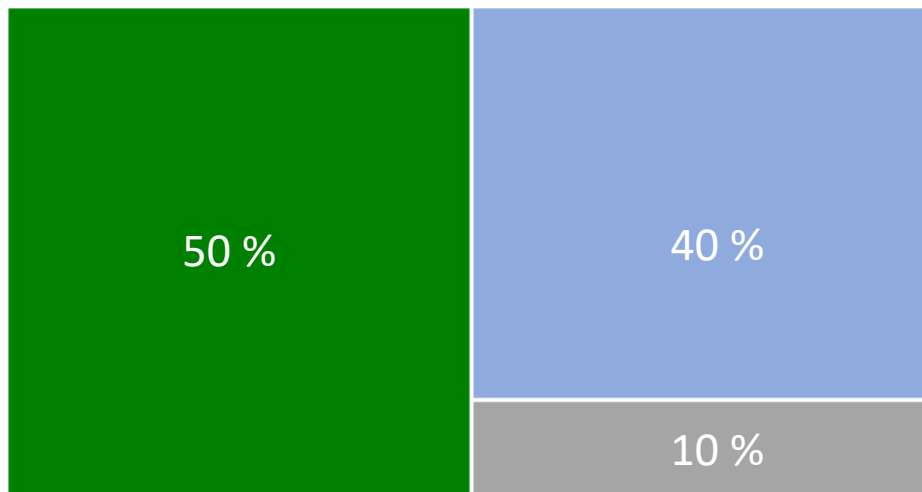
- Mesures absentes de l'OPP comme l'éducation au territoire, la sensibilisation du public, l'accueil des actifs, le développement de la marque et l'identité culturelle



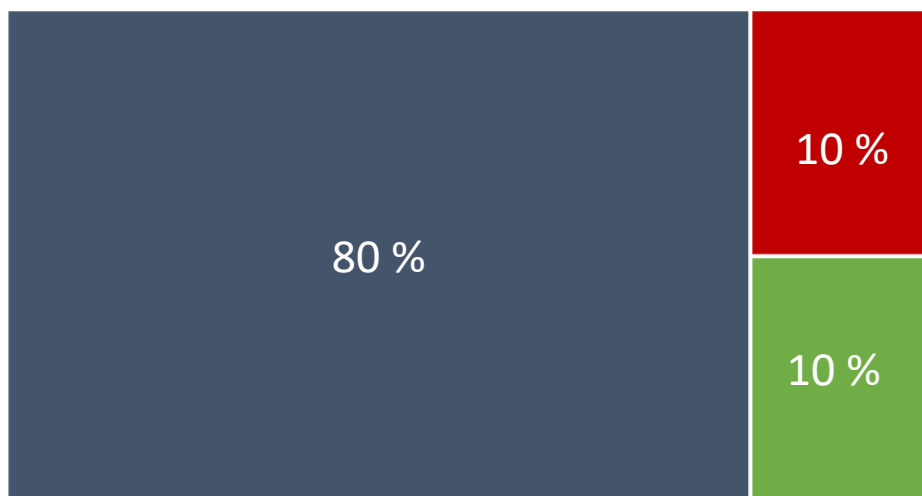
Les premières analyses



Evolution des paysages de l'UP 12

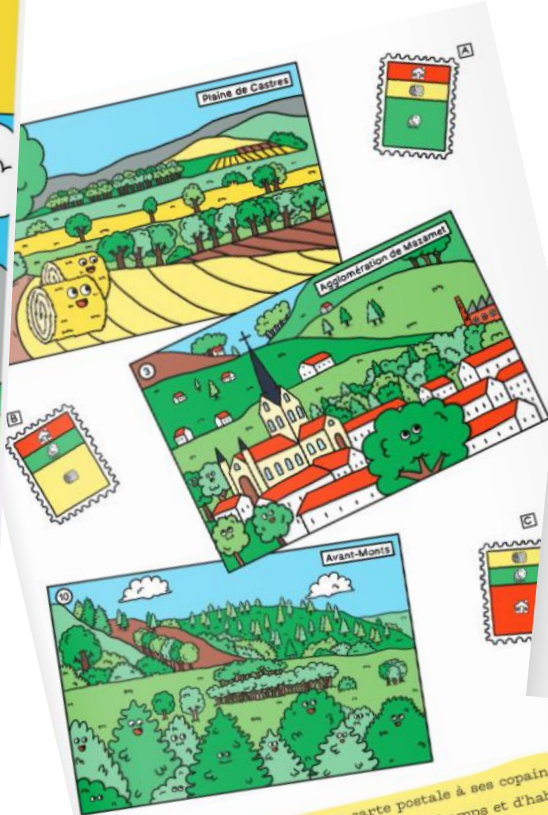
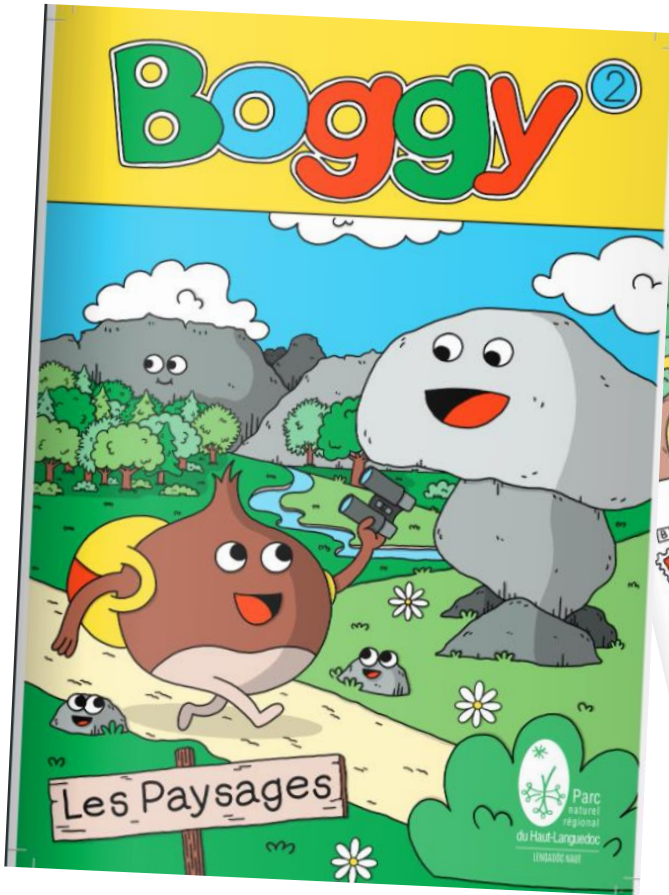


Impacts des changements sur les paysages de l'UP12

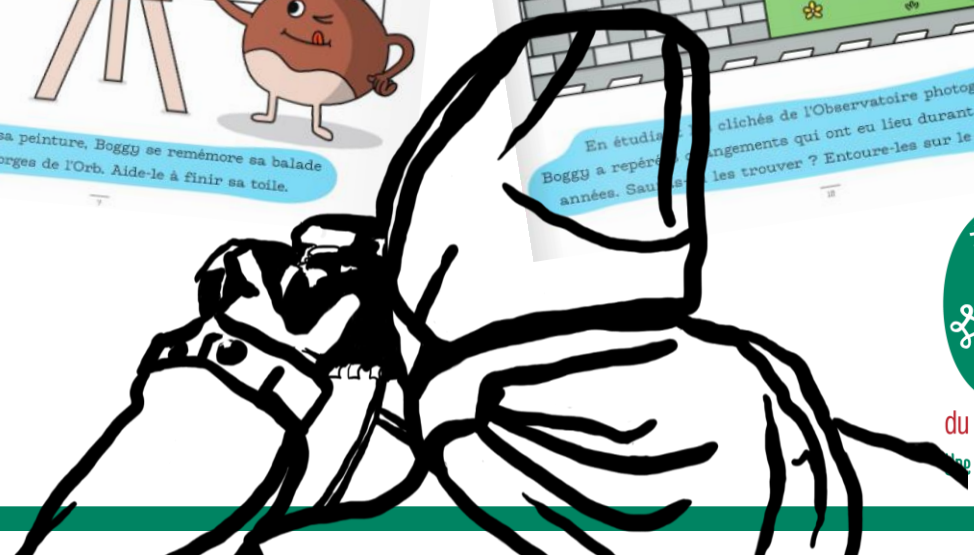
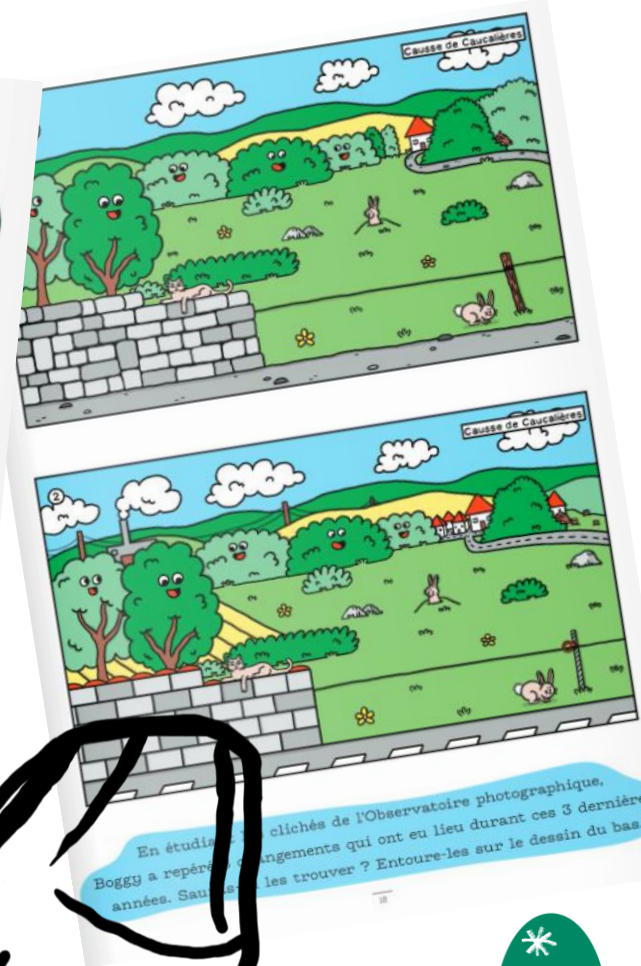


Tendance	Evolution légende
0	pas de changement
1	faibles changements constatés
2	Changements constatés moyens < 50% de la photo
3	Changements constatés forts >50% de la photo
Noir	Pas de changements
Rouge	Changements impactant
Vert	Changements valorisants

La valorisation de l'OPP



Boggy veut envoyer une carte postale à ses copains.
En observant les quantités de forêts, de champs et d'habitations,
retrouve le timbre correspondant à chaque panorama.



La valorisation de l'OPP

REGARD SUR LES PAYSAGES DU HAUT-LANUEDOC

LES FONDEMENTS DES PAYSAGES DU HAUT-LANUEDOC

Situé sur les derniers contreforts du Massif central, à cheval sur les départements du Tarn et de l'Hérault, Le Haut-Languedoc est un territoire de moyenne montagne, habité, avec une forte identité culturelle.

Implanté de part et d'autre de la ligne de partage des eaux entre océan atlantique et méditerranéen, c'est un balcon dominant les plaines du Languedoc et du Languedoc. Recouvert par des vastes forêts et par une multitude de cours d'eau, animé par une agriculture très présente, le territoire du

Parc naturel régional offre des paysages exceptionnels variant entre larges horizons et gorges profondes avec une grande diversité d'ambiances qui font la richesse principale du Haut-Languedoc.

Chaque "grand type" de paysage représente une unité paysagère. Le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc se décompose en 18 unités paysagères.

L'Observatoire Photographique des Paysages

L'observatoire photographique des paysages du Haut-Languedoc a été mis en place en 2014. Il s'inscrit dans une volonté du Parc de se munir d'un outil permettant d'engager le territoire dans une gestion de ses paysages et de son architecture. Il permet de constater l'évolution du paysage, mais aussi de l'impact des actions du Parc sur le cadre de vie.

Si l'exploitation des images aérées et photographiques aériennes apporte aujourd'hui des informations sur les changements d'occupation du sol, elles ne restituent pas la perception du paysage. Seule la photographie prise à partir du sol révèle le paysage perçu par les populations d'un territoire.

L'observatoire photographique des paysages du Haut-Languedoc est né de la rencontre entre un projet de territoire porté par le Parc naturel régional et le projet artistique du photographe David HUGUENIN. La campagne photographique initiale comprend une centaine de photographies qui saisissent la réalité du territoire du Haut-Languedoc.

CITATION

« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations... »

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES

05 MASSIF DU SIDOBRE ET SES MARGES

REGARD D'UN PROFESSIONNEL

« Les carrières sont les néo-paysages du Sidobre. »

Dominant la plaine caennaise, le massif du Sidobre constitue un paysage emblématique du Parc. C'est un plateau volcanique granitique singulier qui trouve son origine dans un phénomène d'érosion qui donne à la roche ses formes étonnantes en boule.

Les éléments rocheux appelés chass ou rochers sont recouverts par la forêt et sont peu visibles ou lointains. Ils se découvrent au détour d'un chemin lors d'une déambulation dans le territoire.

Les paysages du Sidobre sont caractérisés par la combinaison des paysages naturels liés aux formations granitiques et des paysages anthropiques avec l'activité de l'extraction du granit apparue au XX^{ème} siècle.

Plusieurs zones d'activités, carrières, habitages, rochers, installations pour le granit, circuit touristique.

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES

UNE ÉCONOMIE PRÉGNANTE ET VISIBLE DANS LE PAYSAGE

Le territoire du Parc du Haut-Languedoc, bien que présentant un caractère rural, possède un potentiel attractif pour de nombreuses activités économiques. Les secteurs principaux restent l'industrie du bois avec ses nombreuses scieries, l'exploitation des carrières de granit avec le Sidobre ainsi que l'ensemble du secteur carriériste.

Ces activités économiques peuvent avoir un impact fort dans le paysage (lusines, carrières, etc.) et pour une durée pérenne. A titre d'exemple, l'ancienne industrie du textile, aujourd'hui moins présente, garde toutefois un impact paysager dans les fonds de vallée.

Afin de limiter ces impacts au maximum, il est indispensable de mettre en place des outils et leviers le plus en amont possible tels que les règlements adaptés et des orientations d'aménagement et de programmation dans les documents d'urbanisme, ou encore des recommandations architecturales et paysagères.

Éléments isolés dans le paysage. Bâtiements accolés aux lignes de force du paysage.

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES



Merci pour votre attention